



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, M. HERVELIN, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, Mme CORRIHONS, M. LAURENT, M. GARANS, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. COUTIER, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, M. AJA, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

#### **ABSENTS REPRÉSENTÉS**

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme MOUNIER	procuration à	M. DUBUS
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
M. POULAERT	procuration à	M. ROBLES

#### **ABSENTS EXCUSÉS**

Mme PERIMONY-BENASSY

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de pouvoirs: 4

Nombre de votants : 32

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2015

*M. Roblès souhaite que les élus aient une pensée pour M. Louis Gouardes, récemment disparu.*

*M. le Maire invite l'Assemblée à observer une minute de silence.*

*M. le Maire rappelle que M. Gouardes avait beaucoup travaillé sur la traite négrière et avait initié plusieurs actions de solidarité internationale, notamment le projet de coopération décentralisée avec la Guinée Bissau pour la construction d'un lycée à Sao Domingo.*

### Compte rendu de la séance du 18 juin 2015

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

**Vote : 32**

Pour : 32

**Le Conseil municipal,**

**APPROUVE** le compte rendu de la séance du 18 juin 2015

### Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
261	12/05	Convention avec le SYDEC pour la mise à disposition de terrains communaux	Convention avec le SYDEC pour la mise à disposition de terrains communaux – Parcelles AC 432, 713 et 714	A titre gratuit
262	12/05	prêt de salle SNUDI - FO LANDES 10-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Syndicat SNUDI-FO Landes	A titre gratuit
263	12/05	Convention d'utilisation de la cour et des sanitaires de l'école Charles Durroty	Mise à disposition de la cour et des sanitaires de l'école C. Durroty	A titre gratuit
264	13/05	DVCS - Fêtes locales - Mise à dispo extincteurs	Mise à disposition d'extincteurs - Comité des Fêtes	A titre gratuit
265	13/05	prêt de salle CCulturel 29 au 31-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Centre Culturel et Social	A titre gratuit
266	13/05	Fourniture outillage à main agricole et matériel d'arrosage aérien et intégré	Marché relatif à la fourniture d'outillage à main et agricole et de matériel d'arrosage aérien et intégré avec les stés Guillebert et Irrigaronne	Montant annuel maximum : 54 000,00 € HT
267	13/05	Action en justice et représentation par un avocat.	Action en justice et représentation par un avocat – Instance n° 1500905-2	

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
268	13/05	attribution colis de NOEL 2015 personnes retraités hébergées en maison de retraite	Marché relatif à la fourniture de colis de Noël 2015 pour les personnes retraitées hébergées en maison de retraite avec la Sté Rivadis	Prix d'un colis : 10,42 € HT
269	13/05	prêt de fourgon APEEMM 14-05	Mise à disposition d'un véhicule municipal - APEEMM	A titre gratuit
270	13/05	Assurance dommage aux biens - Indemnisation suite à choc véhicule terrestre contre mobilier urbain - Sinistre du 27/01/15	Indemnisation suite à un accident du 27 janvier 2015	1 531,10 €
271	15/05	ATTRIBUTION DE MARCHÉ DE FOURNITURES - ACHAT DESHERBEUR MECANIQUE POUR SOLS PERMEABLES	Marché relatif à l'acquisition d'un désherbeur mécanique pour sols perméables avec la Sté Agrivision	5 265,00 € HT
272	15/05	Prêt de salle NEXITY 20-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence NEXITY	A titre gratuit
273	15/05	prêt de salle prêt de salle vide grenier Ermend bonnal 24-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Chorale Ermend Bonnal	A titre gratuit
274	15/05	Prêt de salle Foncia bolling bayonne 4-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Syndic Foncia Bolling Gomez	A titre gratuit
275	15/05	prêt de matériel SICSBT GYM SPORTIVE 12-07	Mise à disposition de matériel municipal – SICSBT Gym Sportive	A titre gratuit
276	15/05	ANNULEE ET REMPLACEE PAR DECISION N° 2015/317		
277	15/05	Convention d'utilisation de l'école Jean Jaurès	Mise à disposition des locaux de l'école J. Jaurès – Centre de Loisirs – 06/06/15	A titre gratuit
278	18/05	Prêt de Salle AST FOOT 23-05	Mise à disposition d'une salle municipale – AST Foot	A titre gratuit
279	18/05	DVCS - MAC - Week end cuivres - Asso Saxhorn4	Contrat avec l'association Saxhorn4 dans le cadre du week-end Cuivres	1 390,00 € TTC
280	18/05	prêt de salle Moser et Sables 30-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Moser et Sables Immobilier	A titre gratuit
281	20/05	prêt de matériel mairie ondres 1-06	Mise à disposition de matériel municipal – Ville d'Ondres	A titre gratuit
282	20/05	Fourniture floriculture, végétaux ligneux et suspensions florales	Marché relatif à la fourniture de végétaux ligneux, suspensions florales et floriculture avec les stés Lacasse, Bernajuzan et Sud Ouest Camelon	Montant maximum annuel : 50 500,00 € HT

<b>N°</b>	<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>	<b>CONTENU</b>	<b>MONTANT</b>
283	20/05	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 07/05/15	75,00 € HT
284	21/05	DVCS - Convention nouveaux arrivants	Contrat avec la Poste pour la mise à disposition du fichier « Nouveaux arrivants »	84,00 € TTC
285	21/05	DVCS - Mise à dispo audit EMM pour APEEMM	Mise à disposition de l'auditorium de l'EMM - APEEMM	A titre gratuit
286	22/05	Prêt de matériel Recherche de Castillon 5-063	Mise à disposition de matériel municipal – Association Recherche de Castillon	A titre gratuit
287	27/05	Convention conclue avec l'organisme OPCALIA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme OPCALIA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 02/06/15	75,00 € HT
288	03/06	prêt de salle mois jeux 12-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Association « Mois Jeux »	A titre gratuit
289	03/06	DVCS - Prêt silhouettes Jazz en Mars Mairie Oloron	Mise à disposition de matériel municipal – Ville d'Oloron Ste Marie	A titre gratuit
290	03/06	prêt de salle aeolia 7-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Association AEOLIA	A titre gratuit
291	03/06	prêt parc de la nature ANACR 6-06	Mise à disposition du Parc de la Nature - ANACR	A titre gratuit
292	03/06	prêt de salle CCSBT 10-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Centre culturel et sociale Boucau Tarnos	A titre gratuit
293	03/06	prêt de salle aerofit du 12 au 14-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Aerofit's Club	A titre gratuit
294	03/06	prêt de salle Ermend bonnal du 6 au 7-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Chorale Ermend Bonnal	A titre gratuit
295	08/06	prêt de salle 2 et 7 juillet - DEFOLY	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Defoly Immobilier	A titre gratuit
296	08/06	prêt de salle conert Bihotzez 10-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Asso Bihotzez	A titre gratuit
297	08/06	prêt de salle DEFOLY 29-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Defoly Immobilier	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
298	12/06	Convention de mise à disposition d'appartements municipaux avec la Gendarmerie Nationale pour les renforts de la saison estivale	Mise à disposition des logements de l'école J. Jaurès et du CMAC pour les Gendarmes dans le cadre des renforts pour la saison estivale	A titre gratuit
299	18/06	MARCHE 13FS055 - CONTRAT ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE – AVENANT N°1 DE REGULARISATION 2014	Avenant au marché relatif aux contrats d'assurance Responsabilité Civile – Prime de régularisation	2 118,11 € TTC
300	18/06	prêt de salle fais toi plaisir 26-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Asso « Fais toi plaisir »	A titre gratuit
301	18/06	prêt de salle SICSBT Hand Ball 26-06	Mise à disposition d'une salle municipale – SICSBT Hand Ball	A titre gratuit
302	18/06	prêt de salle AST Gym volontaire 24-06	Mise à disposition d'une salle municipale – AST Gym	A titre gratuit
303	18/06	Prêt de salle LA LOCOMOTIVE 23-06	Mise à disposition d'une salle municipale – La Loco	A titre gratuit
304	18/06	Prêt de salle LA LOCOMOTIVE 19-06	Mise à disposition d'une salle municipale – La Loco	A titre gratuit
305	18/06	prêt de salle AS Turbomeca tennis 20-06	Mise à disposition d'une salle municipale – AS Turboméca Tennis	A titre gratuit
306	18/06	prêt de salle Trait d'union 2-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Asso Trait d'Union	A titre gratuit
307	18/06	prêt de salle GE CO SOL 8-07	Mise à disposition d'une salle municipale – GE CO SOL	A titre gratuit
308	18/06	prêt de salle Océan Aquitaine 27-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Océan Aquitaine	A titre gratuit
309	19/06	prêt de salle "Agence Basco Landaise" 16-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Basco Landaise	A titre gratuit
310	19/06	ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE - INDEMNISATION DOMMAGES INFILTRATION - SINISTRE DU 18 NOVEMBRE 2014 - ECOLE DANIEL POUEYMIDOU	Indemnisation suite à un sinistre – Infiltration Ecole Poueymidou	4 495,20 €
311	22/06	Contrat d'occupation du domaine public – CMAC – F3 RDC	Contrat d'occupation du domaine public – CMAC – F3 RDC	Loyer mensuel : 150,00 €
312	22/06	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 28/05/15	50,00 € HT

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
313	22/06	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 16/07/15	150,00 € HT
314	22/06	Convention conclue avec l'organisme PARTI COMMUNISTE FRANCAIS de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme PARTI COMMUNISTE FRANCAIS de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 20/06/15	75,00 € HT
315	23/06	Attribution marché location d'un bungalow à la plage de la digue	Marché relatif à la fourniture d'un bungalow à la plage de la Digue durant la saison de surveillance des plages	1 422,00 € TTC
316	23/06	prêt de matériel Dentressangle 30-06 et 29-07	Mise à disposition de matériel municipal – Sté Dantressangle	A titre gratuit
317	23/06	Dec rectificatif - Prêt de matériel Hochet 22-08	Mise à disposition de matériel municipal – Mme Hochet	A titre gratuit
318	23/06	Convention dispositif REGIONAL SAC'ADOS jeunes – ENOLA BATAILLE	Convention avec Mme Bataille dans le cadre du dispositif « Sac'Ados »	
319	23/06	Convention dispositif REGIONAL SAC'ADOS jeunes – justine bonis	Convention avec Mme Bonis dans le cadre du dispositif « Sac'Ados »	
320	23/06	Convention DE PARTENARIAT REGION AQUITAINE - dispositif SAC'ADOS	Convention de partenariat avec la Région Aquitaine dans le cadre du dispositif « Sac'Ados »	
321	23/06	Renouvellement de l'adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'année 2015	Adhésion 2015 à l'ADIL	3 066,00 €
322	23/06	DVCS - EMM - Concert Martial et Mathieu fête de fin d'année	Contrat avec MM. Betirac et Kolanek dans la cadre de leur concert lors de la fête de fin d'année de l'école de musique.	300,00 € TTC
323	23/06	Convention DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE LOISIRS ET LA COMMUNE DE TARNOS	Convention avec le Centre de Loisirs fixant les modalités de répartition de l'Aide Spécifique Rythmes Educatifs versée par la CAF	
324	24/06	DVCS - EMM - Prestation A Changala fête de fin d'année	Contrat avec M. Changala pour sa collaboration technique lors de la fête de l'école de musique	350,00 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
325	25/06	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin au mois de mai 2015	500,00 € HT
326	25/06	prêt CDC préfinancement FCTVA	Contrat de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le pré-financement des attributions du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA)	166 707,00 €
327	26/06	CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES EN VUE D'ORGANISER LES ACTIVITES D'ETE DU CENTRE DE LOISIRS	Convention avec le centre de loisirs pour la mise à disposition des locaux de l'école mat. Jean Jaurès du 06 au 31 juillet et du 24 au 28 août 2015	A titre gratuit
328	26/06	CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES DE L'ECOLE MATERNELLE ROBERT LASPLACETTES EN VUE D'ORGANISER LES MINI-CAMPS D'ETE DU CENTRE DE LOISIRS	Convention avec le centre de loisirs pour la mise à disposition des locaux de l'école mat. Robert Lasplacettes du 18 au 21 août 2015	A titre gratuit
329	29/06	fourniture et livraison d'un véhicule utilitaire a benne basculante - Attribution de marché de fournitures	Marché relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire à benne basculante avec la sté Baskoto	<u>Offre + option :</u> 21 456,90 € TTC <u>Reprise ancien véhicule :</u> 1 300,00 € TTC
330	30/06	marché COLIS DE NOEL 2015 - attribution	Marché relatif à la fourniture de colie de Noël des Anciens avec la sté Valette	<u>Offre par colis :</u> 11,70 €
331	30/06	prêt de matériel OGER 18-07	Mise à disposition de matériel municipal – M. Oger	A titre gratuit
332	30/06	Prêt de matériel DUPUY 18-07	Mise à disposition de matériel municipal – M. Dupuy	A titre gratuit
333	30/06	Prêt de matériel AEHM 16-07	Mise à disposition de matériel municipal – AEHM	A titre gratuit
334	30/06	prêt de salle ALTB "Kanta Barthes" 9-07	Mise à disposition d'une salle municipale – ALTB	A titre gratuit
335	30/06	prêt de matériel RIEU 3-07	Mise à disposition de matériel municipal – M. et Mme Rieu	A titre gratuit
336	30/06	prêt de salle BOUILLIER 5-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Asso Accordes.com	A titre gratuit
337	30/06	prêt de salle Océan Aquitaine 28-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Océan Aquitaine	A titre gratuit
338	01/07	prêt du parc de la nature PCF 3 au 5-07	Mise à disposition du Parc de la Nature – PCF	A titre gratuit

<b>N°</b>	<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>	<b>CONTENU</b>	<b>MONTANT</b>
339	01/07	prêt de salle Cyclo 26-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Cyclo Club Tarnos	A titre gratuit
340	01/07	prêt de salle Aérofit 17-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Aérofit's Club	A titre gratuit
341	01/07	prêt de salle SICSBT Rando 10-07	Mise à disposition d'une salle municipale – SICSBT Rando	A titre gratuit
342	01/07	prêt de salle UL CGT 8-07	Mise à disposition d'une salle municipale – UL CGT	A titre gratuit
343	01/07	prêt de salle club des aînés 2-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Club des Aînés	A titre gratuit
344	01/07	Convention avec Monsieur Jean-Michel RIBES pour l'exploitation des prairies du Domaine de Castillon	Convention avec M. Ribes – exploitation de parcelles au Domaine de Castillon pour évacuation et utilisation des foins	A titre gratuit
345	03/07	prêt parc de la nature 18-07	Mise à disposition du Parc de la Nature – ACCA	A titre gratuit
346	03/07	Prêt de salle lot fringon 18-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Asso Lotissement Fringon	A titre gratuit
347	03/07	prêt de salle benoit 11-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Mme Benoit	A titre gratuit
348	07/07	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 25/06/15	100,00 € HT
349	08/07	ACQUISITION FOUR CUISINE CENTRALE	Marché relatif à l'acquisition d'un four pour la cuisine centrale avec la sté Labruquère	23 160,00 € TTC
350	08/07	prêt de matériel paya 12-07	Mise à disposition de matériel municipal – Mme Paya	A titre gratuit
351	08/07	prêt de salle foncia 27-10	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Foncia Bolling Gomez	A titre gratuit
352	15/07	DVCS - MAC - Soirée du patio - G Luc	Contrat avec la Sté Karakoil Productions pour le concert de Gérard Luc du 16/07/15	270,00 € TTC
353	16/07	DVCS - Prêt salle EMM - Les amis d'O Peterson	Mise à disposition d'une salle municipale – Asso « Les amis d'Oscar Peterson »	A titre gratuit
354	16/07	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 08/07/15	100,00 € HT

<b>N°</b>	<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>	<b>CONTENU</b>	<b>MONTANT</b>
355	17/07	Prêt de matériel MALHARIN 7-08	Mise à disposition de matériel municipal – M. Malharin	A titre gratuit
356	17/07	prêt de matériel SUBERCHICOT 1er-08	Mise à disposition de matériel municipal – M. Suberchicot	A titre gratuit
357	17/07	prêt parc de la nature 25-07	Mise à disposition du Parc de la Nature – BTS	A titre gratuit
358	17/07	prêt de matériel 17-08	Mise à disposition de matériel municipal – Mairie St Martin de Seignanx	A titre gratuit
359	17/07	prêt de matériel bubertrand 29-08	Mise à disposition de matériel municipal – M. Dubertrand	A titre gratuit
360	17/07	prêt de salle Arbel 30-09	Mise à disposition d'une salle municipale – Syndic Arbel	A titre gratuit
361	20/07	Vérifications périodiques obligatoires	Marché relatif aux vérifications périodiques obligatoires des installations et véhicules légers avec les stés Bureau Veritas, Dekra Industrial, Borges et Apave	Marché à bons de commande
362	20/07	Prêt du parc de la nature 31-08	Mise à disposition du Parc de la Nature – Old Black's	A titre gratuit
363	20/07	Prêt du parc de la nature 14 et 16-08	Mise à disposition du Parc de la Nature – Old Black's	A titre gratuit
364	20/07	Prêt du parc de la nature 8-08	Mise à disposition du Parc de la Nature – BTS	A titre gratuit
365	21/07	assurances dommages ouvrages - sinistre du 17 décembre 2014 - indemnisation Ecole Daniel POUYEMIDOU	Indemnisation suite au sinistre du 17/11/14 – Infiltrations Ecole Poueymidou	10 879,36 €
366	21/07	ACQUISITION BALAYEUSE ASPIRATRICE	Marché relatif à l'acquisition d'une balayeuse aspiratrice avec la sté SEC Arrieta	Montant total : 236 161,20 € TTC Reprise : 8 400 € TTC
367	21/07	Renouvellement de l'adhésion au C.A.U.E. des Landes pour l'année 2015	Adhésion 2015 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Landes	536,00 €
368	22/07	DVCS - Cirque le Roux - Convention mise à dispo ENDF	Mise à disposition de l'église ND des Forges – Cie Cirque Le Roux	A titre gratuit
369	22/07	Remplacement volets roulants Ecole Jean Jaurès	Marché relatif au remplacement de volets roulants Ecole Jean Jaurès avec la sté HP Fermetures	10 626,83 € TTC
370	22/07	prêt salle comité des fêtes 6-09	Mise à disposition d'une salle municipale – Comité des Fêtes	A titre gratuit
371	22/07	prêt de salle St Vincent 13-09	Mise à disposition d'une salle municipale – Asso St Vincent	A titre gratuit
372	23/07	prêt de salle ALTB 11-09	Mise à disposition d'une salle municipale – ALTB	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
373	23/07	prêt de salle CCSBT 9-09	Mise à disposition d'une salle municipale – Centre Culturel et Social Boucau Tarnos	A titre gratuit
374	23/07	prêt de salle Lartigau 5-09	Mise à disposition d'une salle municipale – Mme latigau	A titre gratuit
375	23/07	Prêt de salle SICSBT Gym Sportive 4-09	Mise à disposition d'une salle municipale – SICSBT Gym	A titre gratuit
376	23/07	prêt de matériel les enfants de la cité des forges 8-08	Mise à disposition de matériel municipal – Asso « Les enfants de la cité des Forges »	A titre gratuit
377	23/07	prêt de matériel mairie boucau 20-08	Mise à disposition de matériel municipal – Mairie de Boucau	A titre gratuit
378	24/07	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin pour le mois de juin 2015	2 075,00 € HT
379	30/07	prêt parc de la nature 19-08	Mise à disposition du Parc de la Nature au Parti Communiste Français	A titre gratuit
380	31/07	prêt de salle vide grenier APEEMM 27-09	Mise à disposition d'une salle municipale – Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Municipale de Musique	A titre gratuit
381	06/08	avenant AUX CONVENTIONS « PRESTATION DE SERVICE UNIQUE »	Avenant aux conventions de prestation de services avec la CAF pour l'utilisation du portail CAF Partenaires	
382	07/08	ATTRIBUTION MARCHE TRANSPORTS PONCTUELS DE PERSONNES	Marché de services relatif au transports ponstuels de personnes avec la SARL TPR	Montant maxi : 180 000,00 € HT
383	11/08	ANNULEE par la décision n° 2015/394		
384	12/08	Prêt Place Serpa Asso GASCOGNE EN TRANSITION DU 14 AU 16 AOUT 2015	Mise à disposition de la place Serpa – Association Gascogne en transition	A titre gratuit
385	14/08	Convention sté LINDE	Convention avec la sté Linde pour la mise à disposition d'emballages de gaz industriel pour 3 ans	756,00 € TTC

• **Présentation de la SCIC INTERSTICES Sud Aquitaine et le la SCIC Habitat Eco Action**

Mme Nogaro fait part du souhait des élus de la commission « Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce » de faire connaître les activités au sein du Pôle Jean Bertin et notamment le dynamisme des ces deux coopératives d'activités et d'emplois (CAE) et leur volonté de travailler ensemble.

M. Montuzet, Directeur du Comité de bassin d'Emploi (CBE), rappelle que la volonté de miser sur la création d'activité sur le territoire remonte à plusieurs années avec la création de la SCIC

*INTERSTICES en 2002 qui avait pour objectif de développer des outils d'intervention en faveur de la création d'activité.*

*Il explique que cette volonté commune du CBE et de la Ville avait pour enjeu l'insertion professionnelle et de proposer une alternative aux demandeurs d'emploi, souvent exclus des circuits classiques de création d'activité, afin de tester leur projet.*

*Enfin, il souligne qu'une récente loi sur l'Economie Sociale et Solidaire a pleinement reconnu ces CAE et leur façon de fonctionner.*

*Mme Lacorne (SCIC INTERSTICES) et M. Driollet (SCIC Habitat Eco Action) présentent les deux structures.*

*Mme Delavenne demande s'il y a beaucoup d'auto-entrepreneurs au sein des structures.*

*Mme Lacorne explique que si la SCIC constitue justement une alternative à l'auto-entrepreneuriat puisque, suite à l'accompagnement en pépinière, les porteurs de projet peuvent choisir leur statut en fonction de leur niveau d'activité.*

*Elle rajoute que le nouveau statut d'entrepreneur salarié va pouvoir être plus adapté à certains auto-entrepreneurs.*

*Mme Delavenne demande si le statut d'entrepreneur salarié est lié à des conditions d'activité.*

*Mme Lacorne confirme que pour accéder à ce statut, comme aux autres, il faut que les entreprises génèrent un certain niveau d'activité.*

*M. le Maire remercie Mme Lacorne et M. Driollet pour leur présentation qui a notamment permis aux élus de cerner plus clairement leur domaine d'activité.*

- **Présentation du projet du nouveau Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT)**

*M. Perret, Président du FJT, présente un diaporama sur le projet de construction d'un nouveau foyer sur une parcelle du lotissement Jean Bertin (présentation ci-annexée).*

## **2015-09-092-DGS – Convention annuelle avec la SCIC INTERSTICES Sud Aquitaine**

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire Adjointe

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**APPROUVE** la convention 2015 à intervenir entre la Commune de Tarnos et la SCIC Interstices Sud Aquitaine

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

**INDIQUE** que la dépense est inscrite au budget 2015.

**2015-09-093-DGS – Engagement financier de la Ville dans le projet de reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs sur le lotissement Bertin**

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire Adjointe

*Mme Delavenne demande la confirmation que le terrain actuel du FJT appartient à la Commune.*

*M. le Maire indique qu'il appartient à l'Office Public de l'Habitat des Landes et que la Commune est propriétaire des locaux utilisés par l'association « Rencontre et amitié ».*

*Mme Delavenne demande ce que vont devenir ces locaux.*

*M. le Maire confirme que ces locaux seront toujours utilisés par l'association.*

**Vote: 29**

Pour: 29

M. Perret, Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

**Le Conseil municipal,**

**DÉCLARE** que le dossier de reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs sur l'espace technologique Jean-Bertin constitue un projet soutenu par la Ville de Tarnos

**DONNE** avis favorable de principe sur la proposition de répartition financière du projet :

- PIA- CDC (Etat) :	1 200 000 €
- Région Aquitaine :	615 000 €
- Département 40 :	500 000 €
- Communauté de Communes du Seignanx :	165 000 €
- Commune de Tarnos :	150 000 €
- Fonds Propres :	300 000 €
- Prêts divers :	982 000 €

**PRÉCISE** que dès lors que ces modalités seront définies, elles feront l'objet d'une délibération municipale précisant en particulier le montant exact de la participation financière de Tarnos ainsi que son échelonnement dans le temps.

**2015-09-094-DR/FIN – Taxe sur l'électricité – Adoption d'un nouveau coefficient multiplicateur**

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 30

Contre : 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

**Le Conseil municipal,**

**DECIDE** de fixer à 6 le coefficient multiplicateur applicable aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (0,75 et 0,25 euro par Mwh).

**2015-09-095-DR/CPA – Délégation de Service Public – Gestion et exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement de la commune de Tarnos – Prolongation du contrat d'une année**

Sur le rapport présenté par Madame Dufau , Maire Adjointe

**Vote: 30**

Pour: 30

Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

**Le Conseil municipal,**

**AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant prolongeant d'une année la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement (vacances scolaires, mercredis, périscolaire et extra scolaire) de la Commune de Tarnos.

**2015-09-096-DR/FIN – Subventions aux coopératives scolaires dans le cadre des voyages scolaires**

Sur le rapport présenté par Madame Dufau , Maire Adjointe

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**DECIDE** d'attribuer aux coopératives scolaires des écoles concernées, une subvention pour leurs voyages scolaires pour les sommes suivantes :

- Ecole Félix Concaret 1 872,00 euros
- Ecole élémentaire Jean Jaurès 1 824,00 euros
- Ecole Daniel Poueymidou 1 344,00 euros

**DIT** que les crédits nécessaires au règlement de ces subventions sont prévus au budget 2015.

**2015-09-097-DEEJ – Convention CAF de financement de deux conférences**

Sur le rapport présenté par Madame Dufau , Maire Adjointe

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**APPROUVE** la convention à intervenir avec la CAF du Pays Basque et du Seignanx, représenté par sa directrice, Madame Chantal REMY, fixant les conditions et modalités de la subvention accordée au projet d'organisation de deux conférences de l'éducation partagée.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces conventions.

**2015-09-098-DEEJ – Convention de partenariat avec le collège Langevin Wallon**

Sur le rapport présenté par Madame Dufau , Maire Adjointe

**Vote: 32**  
Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat entre la Ville et le collège Langevin Wallon, définissant et encadrant les actions éducatives à intervenir durant l'année scolaire 2015-2016.

**2015-09-099-DEEJ – Association Trait d'Union – Convention de fonctionnement**

Sur le rapport présenté par Madame Baulon , Maire Adjointe

**Vote:**  
Pour:

**Le Conseil municipal,**

**APPROUVE**, la convention intervenant avec l'Association Trait d'Union représentée par son Président, Monsieur Bernard Contraires, définissant l'attribution de la participation annuelle de la commune à hauteur de 37 100 €, révisable par avenant par référence au coût de la vie.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

**DIT** que les montants nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget 2015.

**2015-09-100-DVCS – Médiathèque municipale – Désherbage des collections**

Sur le rapport présenté par Monsieur Hervelin , Maire Adjoint

*M. Coutier demande s'il y aura une vente de DVD.*

*M. Hervelin indique que les DVD n'étant pas obsolètes, ils ne feront pas l'objet d'une vente.*

*Mme Faure demande à quelle période aura lieu cette vente*

*M. Hervelin explique que les dates ne sont pas encore fixées et que l'information sera disponible sur le site de la Médiathèque.*

**Vote: 32**  
Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**AUTORISE** le déclassement des documents suivants provenant de la médiathèque municipale :

- documents obsolètes ;
- documents en mauvais état ;
- documents redondants ;
- documents jamais ou très rarement empruntés.

**AUTORISE** le responsable du service à détruire les documents en mauvais état, et dans la mesure du possible à les valoriser comme papier à recycler. Sur chaque document sera apposé un tampon indiquant qu'il n'appartient plus aux collections de la médiathèque.

**AUTORISE** le Maire à faire don de documents provenant de la médiathèque à des associations et à passer tous actes à cet effet. Sur chaque document sera apposé un tampon indiquant qu'il n'appartient plus aux collections de la médiathèque.

**AUTORISE** le responsable du service à vendre, exclusivement au profit d'associations à but non lucratif et locales, des documents provenant de la médiathèque. L'achat des ouvrages mis à la vente est réservé aux particuliers, dans la limite de 10 documents par personne. Sur chaque document sera apposé un tampon indiquant qu'il n'appartient plus aux collections de la médiathèque. La Ville versera à ces associations des subventions correspondant au produit de la vente. Le Maire est autorisé à passer tous actes à cet effet.

**ARRETE** le prix des documents de la manière suivante :

- 1 € par livre ;
- 1 € par CD ;
- 3 € par livre d'art, livre grand format illustré, encyclopédie, dictionnaire.

L'encaissement des recettes se fera par l'intermédiaire de la régie de recettes de la médiathèque et le reversement s'effectuera par mandat.

**2015-09-101-DVCS – Manifestation culturelle à la médiathèque municipale –  
Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Landes**

Sur le rapport présenté par Monsieur Havelin , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**SOLLICITE** la subvention la plus élevée possible du Département des Landes, soit une aide d'un montant de 1462 € ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tous actes et pièces se rapportant à la présente délibération.

**2015-09-102-DR/CPA – Adhésion au groupement de commandes pour la mise  
en œuvre d'une étude portant sur le diagnostic accessibilité des Etablissements  
Recevant du Public (ERP)**

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**DÉCIDE** de procéder à la constitution d'un Groupement de commande, pour la mise en Œuvre d'un diagnostic accessibilité, de l'agenda d'accessibilité programmé et les travaux qui en découlent, sur

les établissements recevant du public de la Ville et du CCAS.

**AUTORISE** M. Le Maire à signer la convention de groupement de commande ainsi constituée

**PRÉCISE** que le Maire de TARNOS sera le coordonnateur du groupement.

**PRÉCISE** que les dépenses seront inscrites aux Budgets de la Commune et du CCAS de 2015 et suivantes.

**2015-09-103-DAP – Convention d'occupation du domaine public entre ENERLANDES et la ville de Tarnos**

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire Adjoint

*M. Dubert précise que cette convention est relative à la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle Joseph Biarrotte et que ces travaux répondaient à 3 objectifs :*

- la mise en place d'une source d'énergie renouvelable sur un bâtiment public tarnosien*
- procéder au désamiantage de la couverture et du bardage du bâtiment*
- mettre en place la première phase de réhabilitation thermique du bâtiment.*

*Mme Faure demande quels sont les partenaires d'Enerlandes.*

*M. le Maire indique qu'il s'agit d'un syndicat mixte, créé à l'initiative du Département. Il rajoute que M. Emmanuelli en est le Président.*

*M. Coutier demande si les activités organisées à la salle Biarrotte pourront avoir lieu.*

*M. le Maire indique que cela ne change rien pour les futures activités puisque les travaux ont déjà été faits.*

*Mme Corrhons demande s'il y aura des travaux à la salle René Delmas.*

*M. le Maire explique que les études ont montré que l'installation des panneaux photovoltaïques était plus pertinente à la salle Biarrotte en terme de création d'énergie.*

*M. Dubert rappelle que la salle Delmas a déjà été désamiantée.*

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**APPROUVE** la convention d'occupation du domaine public entre ENERLANDES et la ville,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention et l'ensemble des documents afférents.

**2015-09-104-DAP – Transfert de la compétence « Pose et entretien des abris voyageurs »**

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**DONNE** un avis favorable au transfert de compétence pose et abris voyageurs au profit du Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour.

**DEMANDE** que la Ville de Tarnos soit pleinement associée à l'établissement des règles qui permettront d'organiser et de hiérarchiser les futures demandes d'implantation de ce type de mobilier urbain.

**2015-09-105-DGS – Acquisition de terrain auprès de la Société Civile Immobilière de Construction Vente « Le clos du bois »**

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**DÉCIDE** d'acquiescer auprès de de la Société Civile Immobilière de Construction Vente (SCCV) « le Clos du Bois » les parcelles cadastrées section AD n°1 871 d'une superficie de 21m<sup>2</sup> et AD n°1 869 d'une superficie de 81 m<sup>2</sup> constituant l'emprise du giratoire,

**DIT** que cette acquisition se fera à l'euro symbolique,

**AUTORISE** Madame NOGARO à signer ledit acte.

**2015-09-106-DAP – Convention avec la Communauté de Communes du Seignaux pour l'aménagement du giratoire « Palibe »**

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**APPROUVE** la convention fixant la participation financière globale de la commune pour cette opération à 21 081,50 € HT,

**APPROUVE** le plan de versement de la ville de TARNOS :

- après lancement des travaux, la somme de 10 540,75 €
- l'année suivant l'exécution des travaux, le solde défini par le DGD

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention.

**2015-09-107-DAP – Modifications statutaires et changement du nom du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion des bassins versants d'Anguillère, Palibes, Northon et Aygas**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**APPROUVE** le changement de nom du syndicat, celui-ci prenant la dénomination de "SIVU de l'Aygas",

**APPROUVE** le projet de statuts modifiés joint.

**2015-09-108-DAP – Demande de subvention pour l'animation du document d'objectifs de la zone humide du Métro – Année 2015**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents futurs afférents aux demandes de subvention et tout autre document administratif.

**2015-09-109-CAB – Motion de protestation contre le faible effectif de maîtres-nageurs sauveteurs des Compagnies Républicaines de Sécurité imposé à Tarnos**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire Adjoint

**Vote: 32**

Pour: 32

**Le Conseil municipal,**

**DÉNONCE** le désengagement de l'État de ses missions régaliennes, notamment en matière de sécurité

**DEMANDE** que les effectifs soient ramenés à trois MNS des Compagnies républicaines de Sécurité par plage ouverte et que la durée de surveillance de ces dernières par les MNS-CRS couvre la totalité de la période d'ouverture des plages.

**2015-09-110-CAB – Motion contre l'instauration d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères par la Communauté de Communes du Seignanx et pour l'organisation par les communes du Seignanx d'une consultation locale sur le projet**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade , Maire

*M. le Maire rappelle que, jusqu'en 2002, les 8 communes du Seignanx étaient membres du SITCOM Côte Sud des Landes avec la particularité que 7 communes étaient adhérentes à la fois pour la collecte et le traitement des déchets alors que Tarnos assurait la collecte en régie, avec les agents de la Commune.*

*Il rajoute qu'en décembre 2002, le Conseil communautaire a modifié ses statuts pour prendre la compétence de la collecte et le traitement des déchets ménagers et adhérer alors au SITCOM. Il cite un extrait de ces nouveaux statuts mis en place en janvier 2003 : « les contributions correspondant au services des déchets seront recouvrées par la fiscalité additionnelle ».*

*Il explique que cette hausse de la fiscalité additionnelle est visible dans les budgets et comptes administratifs 2002 et 2003 de la Communauté de communes du Seignanx avec un taux de la taxe d'habitation passant de 1,12 % en 2002 à 3,76 % en 2003.*

*Il précise que les taux des taxes foncières (sur le bâti et le non bâti) et de la taxe professionnelle avaient aussi été ajustés pour permettre une recette supplémentaire faisant passer le produit de la fiscalité intercommunale de 1 087 997 € en 2002 à 3 182 685 € en 2003.*

*Mme Delavenne lit une déclaration au nom du groupe « Tarnos pour tous » (ci-annexée).*

*A la suite de cette déclaration, Monsieur le Maire souhaite apporter quelques précisions :*

*Concernant le giratoire de la Palibe :*

*M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) qui, bien que suscité par la Commune, a bénéficié à la Communauté de Communes du Seignanx puisque le promoteur immobilier prend en charge une grande partie de l'aménagement.*

*Mme Delavenne demande quelle est la part payée par la Communauté de Communes du Seignanx.*

*M. Perret indique que le montant s'élève à 80 000 €.*

*M. le Maire invite Mme Delavenne à vérifier si beaucoup de communes dans le Seignanx permettent à la Communauté de Communes de faire des aménagements à ces tarifs là.*

*Concernant le prix de l'eau :*

*M. le Maire indique que lorsque la Présidence du SIAEP lui a été confiée, le Conseil syndical a décidé d'un passage en gestion publique qui a permis une baisse de 17 % du prix de l'eau. Il rappelle qu'il y a eu une seconde baisse de 6 % et la mise en place d'un tarif social pour les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU).*

*Il explique qu'effectivement, dans la dernière période, le prix de l'eau a augmenté de 2 % mais que cela ne rattrape pas les anciens tarifs.*

*Concernant la taxe sur la consommation finale d'électricité :*

*Monsieur le Maire indique qu'il y avait 2 choix rendus possibles par la loi pour le nouveau coefficient multiplicateur : un coefficient à 4 ou un à 6. Sachant que le coefficient actuel est à 4,5 et ne voulant pas perdre d'argent, il explique que les élus ont opté pour un coefficient multiplicateur à 6.*

*Il prend l'exemple de Bayonne, St Martin de Seignanx et Boucau ou les coefficients sont à 8 pour*

les deux premières communes et à 8,5 pour Boucau.

Concernant l'augmentation de la taxe de séjour :

Monsieur le Maire rappelle que cette taxe génère une recette de 15 000€ et qu'elle est payée par les vacanciers et non par les tarnosiens.

Concernant les finances locales :

Monsieur le Maire confirme que, durant la campagne des élections municipales de mars 2014, le groupe « Tarnos ensemble » déclarait que les finances de la Commune étaient saines et rappelle que c'est le 8 avril 2014 que M. le Premier Ministre a évoqué une baisse drastique des dotations de l'Etat.

Il rajoute que cette annonce a donc eu lieu après les élections municipales.

A ce sujet, il invite les personnes présentes à participer au rassemblement du 20 septembre afin de faire en sorte que le gouvernement modifie sa position sur les dotations.

M. Roblès demande quand sera organisée la consultation des tarnosiens sur la TEOM.

M. le Maire insiste sur l'importance de demander l'avis aux habitants et espère que les maires des autres communes membres seront du même avis. Il indique que, pour le moment, M. Guilloteau, Président de la Communauté de Communes du Seignanx, ne semble pas partager cette volonté.

M. Roblès demande si, en dehors de l'instauration de la TEOM, il existe un plan B.

M. le Maire indique qu'à sa connaissance, il n'y a pas de plan B et fait appel à la mémoire de M. Roblès, lorsque les questions de périmètre de l'intercommunalité se sont posées, en rappelant que les bureaux d'étude avaient souligné les difficultés financières que ne manquerait pas de rencontrer la Communauté de Communes du Seignanx.

Il insiste sur le fait qu'il faut regarder vers l'avenir et revient sur la déclaration de Mme Delavenne qui évoquait un regroupement avec l'Agglomération Côte Basque Adour (ACBA) ou Marenne Adour Côte Sud (MACS). A ce titre, il rappelle une délibération votée par les élus tarnosiens concernant la participation de la Commune au projet Tram'bus à hauteur d'un million d'euros et rajoute que, si Tarnos faisait partie de l'ACBA, cette dépense n'aurait pas existé.

M. Claverie en conclut que le souhait de M. le Maire est donc de rejoindre l'ACBA.

M. le Maire explique qu'il n'a pas tenu ces propos puisqu'il ne connaît pas l'avenir de l'ACBA.

**Vote: 32**

Pour: 30

Contre : 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

**Le Conseil municipal,**

**S'OPPOSE** à l'instauration d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans le Seignanx et à une augmentation de la fiscalité communautaire sur les ménages,

**DEMANDE** aux maires du Seignanx d'organiser dans chacune de leurs communes une consultation commune des électeurs, relative à l'instauration d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères et à l'augmentation de la fiscalité communautaire sur les ménages.

*M. le Maire lève la séance à 22h30.*

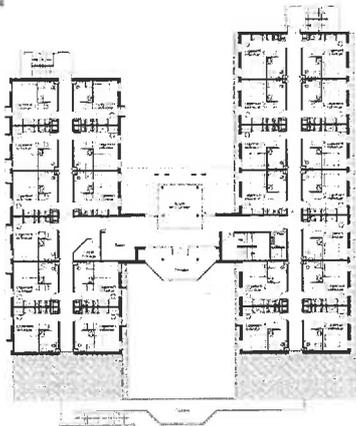
Tarnos, le 1<sup>er</sup> octobre 2015

Le Maire

Jean-Marc LESPADÉ



Plan R+2 au 1/200



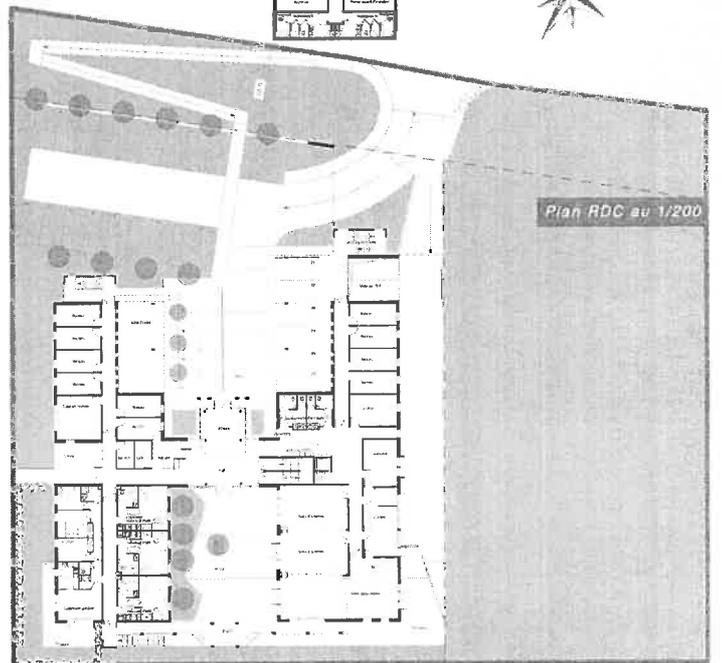
Plan R-1 au 1/200



Plan R+1 au 1/200



Plan RDC au 1/200



Façade Ouest au 1/200



Façade Sud au 1/200

# 2

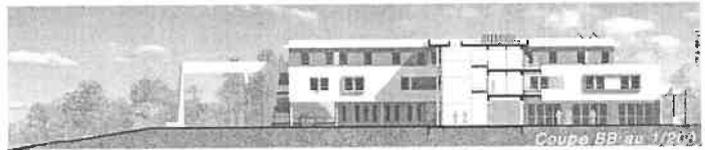
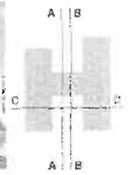
## Construction d'une Résidence Habitat Jeunes à Tarnos



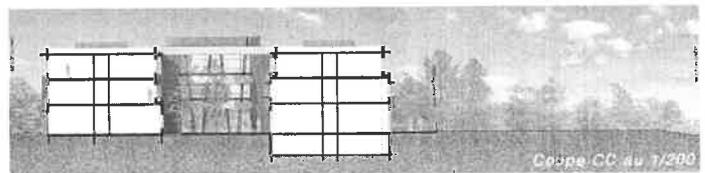
Plan de masse au 1/500



Coupe AA au 1/200

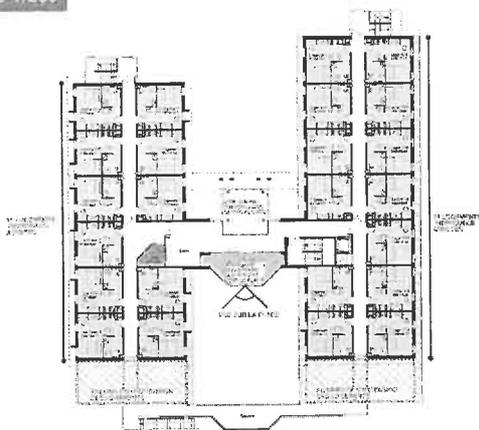


Coupe BB au 1/200



Coupe CC au 1/200

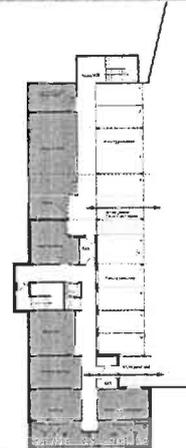
Plan R+2 au 1/200



Plan chambre 25m² au 1/50



Plan R-1 au 1/200



LEGENDE

- ESPACE ACCUEIL
- ESPACES LOGISTIQUES ET SERVICES
- ESPACES COLLECTIFS
- ESPACES ADMINISTRATIFS
- LOGEMENTS



Plan R+1 au 1/200



Plan RDC au 1/200



Facade Est au 1/200



Facade Nord au 1/200

DECLARATION CM du 17 Septembre 2015

M le Maire, Chers Collègues,

**QUELLE INCOHERENCE** du Groupe Majoritaire qui lors du Conseil Municipal de ce jour présente une délibération pour demander des financements à la Communauté de Commune du Seignanx (Pour rappel 165 000 Euros pour le FJT et environ 60 000 euros pour le carrefour giratoire rues de la Palibe/du 11 Novembre) tout en affirmant que celle-ci est en faillite ! Dans quel but asphyxier davantage la CDC pour la détruire plus vite?

**QUELLE INCOHERENCE** du Groupe Majoritaire qui présente une motion contre l'instauration d'une TEOM au nom de la protection du pouvoir d'achat alors que dans le même temps diverses taxes ont été augmentées depuis le début du mandat dont la dernière ce soir.

Tous ces cris d'orfraie apparaissent donc comme une vaste hypocrisie.

Le PC et ses amis crient non à la TEOM au nom de la protection du pouvoir d'achat mais augmentent sans vergogne, les taxes d'urbanisme, le prix de l'eau, de l'électricité, de la taxe séjour et de la taxe des résidences secondaires .... Leur a-t-il échappé que ce sont majoritairement les ménages les plus défavorisés qui seront le plus impactés, n'y accordent-ils aucune importance ?

A Ce jour, 49 % du budget de la CDC est consacré à la gestion des ordures ménagères soit un euro sur deux. Et comment en est-on arrivé là ? Au début des années 2000 Mme FONTENAS alors Présidente de la CDC **fait transférer la compétence «gestion des ordures ménagères» mais « oublie » de transférer les moyens financiers.** D'autre part, la majorité de l'époque, **n'a pas estimé nécessaire de baisser nos impôts en conséquence de la suppression de cette charge**, et de ce fait a augmenté les impôts des tarnosiens sans avoir l'air de rien.

Toujours est-il que ce transfert s'est opéré hors du cadre légal puisque le CGCT dans son article L 5211-17 précise que le transfert de compétence doit s'accompagner du transfert des moyens notamment financiers. La communauté aurait dû établir un bilan du coût lié à ce transfert.

Autre hypocrisie, lorsque M le Maire voulait rejoindre l'ACBA, le fait que la TEOM était déjà instaurée sur ce territoire ne le dérangeait absolument pas et la préoccupation du pouvoir d'achat des tarnosiens était le dernier de ses soucis.

Alors Mesdames, Messieurs du Groupe Majoritaire Communistes et socialistes, vous présentez pour la deuxième fois consécutive une motion contre l'instauration d'une TEOM et il reste toujours la même question : que proposez vous pour des finances communautaires pérennes ? Nous n'avons connaissance d'aucune autre proposition à ce jour.

Pourtant dans certains cas M le Maire ne manque pas d'imagination pour augmenter la pression fiscale sur les contribuables tarnosiens et bien sûr sans concertation aucune ni avec son opposition ni avec la population.

Pour exemple, en 2010 le Maire de Tarnos et les élus communistes augmentent les impôts locaux contre l'avis de leurs partenaires les élus socialistes de leur majorité qui votent contre cette décision. 1 an plus tard les huit élus socialistes qui ont « osés » s'exprimer sont tout simplement « virés » du groupe majoritaire et de la CDC et le Maire récupère les postes d'adjoints et de délégués communautaires. Ce petit « aparté » pour rappeler encore une fois le « coté » démocratique du premier magistrat de notre commune.

Cette même année en janvier 2010, la CDC vote et décide de mettre en place la TPU qui de façon concomitante est supprimée au profit de la CET (Contribution Économique Territoriale).

L'incidence directe est que désormais les entreprises sont taxées sur leur foncier et la valeur ajoutée et non plus essentiellement sur les équipements et biens mobiliers. De ce fait, le territoire du Seignanx est le « grand perdant » de cette réforme.

Lorsque la CDC instaure la TPU/CETU, des Attributions de Compensation sont calculées au profit des communes, afin de maintenir leurs ressources et inclus le transfert à cette occasion de la Fiscalité ménage perçue par le CDC en 2009.

De ce fait, le Maire de Tarnos a récupéré les produits de fiscalité des ménages sur notre commune.

Pourtant en 2010, le Maire et son groupe majoritaire ont malgré tout décidé d'augmenter les taux des impôts ménages de la manière suivante :

TH 19,97 au lieu de 15,17 %

TFB 23,23 au lieu de 16,12

TFNB : 56,10 au lieu de 42,62

Donc le Maire de Tarnos a augmenté la pression fiscale de 2 000 000€ en 2010, à travers les taux ménages, et sans consultation. L'argument que le Maire invoque pour cette augmentation est une perte lors de la mise en place de la TPU. Non !

Au contraire la Taxe Professionnelle a disparu à la même période, et si la TPU n'avait pas été instaurée la commune aurait absorbée seule la baisse de rendement de cet impôt dû à la réforme.

La CDC a de ce fait absorbée seule ce déficit financier et la commune quand à elle a été doublement gagnante :

Le Maire de Tarnos a échappée aux 3,2 Millions € de perte de ressources due à la suppression de la TP et de la réforme territoriale et aujourd'hui La CDC est dépendante d'un fond de compensation versé conjonctuellement par l'Etat.

Autre hypocrisie, après avoir affirmé que les finances de la communes étaient saines pendant tout son mandat précédent et pendant la campagne des municipales, le Maire de Tarnos un mois après son élection affirme que les finances de la communes sont en danger la faute à la diminution des dotations de l'état et à la CDC !

En parallèle il ne se prive pas d'affirmer régulièrement que nos *taux d'imposition sont bas en comparaison d'une commune de même strate ! CE QUI EST COMPLETEMENT FAUX ! Nos taux d'imposition sont largement supérieurs aux communes de même strate. 263 Euros par habitant c'est la moyenne payée par les tarnosiens pour la taxe d'habitation contre 214 euros pour une commune de même strate ce qui fait 3 200 000 Euros récoltés soit plus de 600 000 Euros qu'une commune de même strate. Pour la taxe foncière 312 euros par habitant c'est la moyenne payée par les tarnosiens contre 287 euros pour une commune de même strate ce qui fait 3 800 000 Euros récoltés soit plus de 300 000 Euros qu'une commune de même strate.*

Au total 1 M€ par an

**Notre commune récolte 2,7 M€ de bénéfice sur les recettes de fonctionnement contre 1,6 M€ en moyenne pour une commune de même strate.**

(Source <http://alize2.finances.gouv.fr/communes>)

Or, à vous entendre M le Maire vous êtes au bord de la faillite. En tant que Conseillers Municipaux garants de la bonne gestion des deniers publics il est donc de notre devoir de nous interroger, même si ça peut déranger M le Maire, et poser la question : où est passé tout cet argent récolté auprès des contribuables tarnosiens ?

Et c'est pourquoi, nous Élus, représentant le GROUPE D'OPPOSITION TARNOS POUR TOUS, demandons ce jour que M Le maire mette en place une consultation auprès des tarnosiens pour leur demander s'ils sont d'accords pour diminuer nos taux d'imposition au niveau des communes de même strates, s'ils sont également d'accord pour une diminution des taxes d'habitation, des taxes foncières, du prix de l'eau, des taxes d'urbanisme et du prix de l'électricité.

Et pour finir, il semblerait chers collègues, que vous avez choisi, la politique de la terre brûlée, alors vous la ferez sans nous. Car nous ne participerons donc pas à cette mascarade dont le seul but est la destruction de la CDC du Seignanx. Une destruction qui entraînera soit un regroupement avec l'ACBA ou l'agglomération de MACS (avec une TEOM respectivement de 10,10 % et 7,70%) ou une mise sous tutelle qui donnera lieu à une suppression de plus de 25 emplois contractuels et une diminution de salaire par suppression du régime indemnitaire pour une centaine d'autres. Les plus touchés seront bien sûr les petits salaires notamment employés au CIAS. Mais il est vrai que nous savons tous le peu de cas que vous faites de ce service public.

Pour toutes ces raisons nous Élus du Groupe d'opposition TARNOS POUR TOUS libres et sans soumission aucune au Maire de Tarnos ou au Parti communiste voterons contre votre motion et réitérons notre demande de consultation des Tarnosiens pour une baisse des différentes taxes, du prix de l'eau et de l'électricité dont l'augmentation a été mise en place sans consultation aucune par la Majorité tarnosienne ! « ne nous laissons pas tondre ! »

Les Élus Tarnos pour Tous  
Marie-Ange Delavenne et Gérard Claverie



[www.tarnospourtous.com](http://www.tarnospourtous.com) – [tarnospourtous@gmail.com](mailto:tarnospourtous@gmail.com)